

The logo for NACÔR is displayed in a dark red, serif font. The letter 'O' is stylized with a curved line above it, resembling an eye or a lens. Below the text is a solid dark red horizontal bar.

**NACÔR**

**Compétences nationales pour les opticiens canadiens**

**3<sup>e</sup> édition**



<b>Unité 1 : Assumer ses responsabilités professionnelles</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>1.1 Démontrer son engagement envers le patient/client, le public et la profession.</b>	1.1.1 Se conformer à la législation en matière de respect de la vie privée et de la confidentialité, aux exigences réglementaires et aux politiques de l'employeur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecte la vie privée des patients/clients dans la communication des renseignements sur leur santé personnelle.</li> <li>• Maintient la confidentialité, le respect de la vie privée et la sécurité lors du partage, de la transmission, (de l'entreposage) et de la divulgation des renseignements (par exemple, en utilisant la protection des mots de passe dans les systèmes informatiques, en obtenant la permission de partager et de divulguer leurs renseignements).</li> </ul>
	1.1.2 Intégrer le Code déontologique dans la pratique professionnelle comme base de toutes ses décisions et de toutes ses actions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre son intégrité, son sens des responsabilités, son respect des valeurs déontologiques.</li> <li>• Exerce la profession conformément aux normes de pratique professionnelle.</li> <li>• Fournit des soins sans discrimination.</li> <li>• Démonstre sa sensibilité à la diversité.</li> <li>• Assume ses responsabilités pour ses actions et ses décisions.</li> </ul>
	1.1.3 Communiquer clairement son titre de compétences.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communique de manière appropriée au public, par écrit ou par oral le titre professionnel d'opticien diplômé/autorisé.</li> </ul>
	1.1.4 Reconnaître et gérer ses limites professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se conforme aux règlements, aux normes de pratique, aux directives et au Code déontologique provinciaux relatifs au respect des limites professionnelles.</li> <li>• Demande conseil pour gérer ses limites professionnelles.</li> </ul>
	1.1.5 Rapporter toute conduite incompétente, illégale ou contraire à la déontologie de certains collègues (soumis ou non à un organisme de réglementation) ou d'autres membres des professions de la santé à l'organisme approprié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapporte la fréquence de pratiques interdites ou l'utilisation non autorisée de titres à l'organisme de réglementation approprié.</li> <li>• Rapporte la fréquence de conduites non professionnelles, dangereuses, contraires à la déontologie à la ou aux personnes compétentes (c'-à-d : au gérant, au superviseur, à l'organisme de réglementation).</li> </ul>
	1.1.6 Reconnaître et gérer les situations déontologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise la pensée critique pour gérer les situations déontologiques.</li> <li>• Demande conseil pour identifier et gérer les situations déontologiques.</li> <li>• Reconnaît et gère des conflits d'intérêts potentiels, perçus ou réels.</li> </ul>

<p><b>1.2 Travailler dans ses limites personnelles et professionnelles et demander conseil, si nécessaire.</b></p>	<p>1.2.1 Gérer ses responsabilités professionnelles en reconnaissant ses limites personnelles et professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repense et évalue sa propre pratique.</li> <li>• Obtient des commentaires externes pour alimenter son auto réflexion.</li> <li>• Évalue la qualité des services fournis et détermine les possibilités d'amélioration.</li> <li>• Démontre ses connaissances du champ d'exercice professionnel tel que le définissent la législation et l'autorité législative.</li> <li>• S'assure d'avoir les connaissances, les aptitudes et le discernement nécessaires avant d'effectuer des activités ou des procédures.</li> <li>• S'assure d'avoir l'autorité législative appropriée avant d'effectuer des actes restreints.</li> </ul>
--	--	---

Compétences	Indicateurs de rendement	Illustrations pratiques
<b>1.2 Suite</b>	1.2.2 Demander conseil ou référer des patients /clients à un professionnel approprié lorsque les conditions ou la situation dépasse son niveau personnel de compétence et/ou son champ d'exercice professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoie des patients /clients en consultation lorsque les conditions ou les questions dépassent ses connaissances, ses aptitudes et/ou son discernement.</li> <li>• Demande conseil pour préciser son champ d'exercice professionnel.</li> </ul>
<b>1.3 Préparer des documents et des registres conformément à la législation, aux normes et aux directives provinciales.</b>	1.3.1 Documenter les soins fournis aux clients en utilisant l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français ou anglais.</li> </ul>
	1.3.2 S'assurer de la consistance des politiques organisationnelles avec la législation, les normes et les directives en matière de tenue des dossiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine les contradictions entre les politiques organisationnelles et les exigences juridictionnelles.</li> <li>• Défend la consistance entre la législation, les normes professionnelles et les politiques organisationnelles.</li> </ul>
	1.3.3 Tenir ses dossiers conformément aux normes, aux directives et aux règlements provinciaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tient ses dossiers conformément aux normes de pratiques professionnelles.</li> <li>• Conserve ses dossiers pendant la période stipulée par l'autorité législative.</li> </ul>
	1.3.4 Communiquer des documents conformément à la législation, aux règlements et aux normes de pratique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue le transfert rapide des dossiers et des ordonnances à autrui de la manière définie par la législation, les règlements et les normes de pratique.</li> <li>• Communique des documents conformément aux exigences législatives et réglementaires.</li> <li>• Limite l'accès à des documents conformément aux exigences législatives et réglementaires.</li> </ul>
<b>1.4 S'assurer du consentement éclairé avant et pendant la</b>	1.4.1 Se conformer aux exigences des règlements, de la législation et des normes sur le consentement éclairé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre sa compréhension des principes régissant l'obtention du consentement lors de la dispensation de traitements, la passation d'ententes financières, la collection, la divulgation, l'entreposage et la divulgation de renseignements personnels.</li> </ul>

<b>dispensation des services.</b>	1.4.2 Suivre le processus pour obtenir consentement éclairé.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détermine les situations où l'obtention du consentement peut être problématique (par exemple, quand un client est incapable de donner son consentement, l'opticien demande le consentement des décideurs de remplacement).</li><li>• Démontre sa connaissance de la hiérarchie des décideurs de remplacement.</li><li>• Engage le patient/client dans un processus de consentement éclairés.</li></ul>
-----------------------------------	--	--

<b>Unité 2 : Communiquer et collaborer effectivement</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>2.1 Démontrer sa capacité de communiquer de manière appropriée, claire et effective avec ses patients/clients, leurs intervenants / leur système de soutien et les membres des équipes interprofessionnelles.</b>	2.1.1 Utiliser une large gamme de stratégies de communication verbale et non-verbale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise une aptitude d'écoute franche et active.</li> <li>• Détaille et reformule les choix pour clarifier les besoins.</li> <li>• Clarifie ses déclarations et parle de manière claire et appropriée.</li> <li>• Utilise une terminologie appropriée en parlant avec des professionnels.</li> <li>• Utilise un langage centré sur les patients/clients.</li> </ul>
	2.1.2 Communiquer d'une manière qui respecte les besoins et les croyances individuelles du patient/client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend en considération l'âge, la diversité culturelle et les capacités du patient/client.</li> <li>• Présente clairement et effectivement les options disponibles en matière de lunettes, de lentilles de contact et de soins oculaires.</li> <li>• Communique des renseignements de façon ouverte, honnête, respectueuse et attentionnée.</li> </ul>
	2.1.3 Utiliser un dialogue effectif comportant une combinaison appropriée de questions pour obtenir des renseignements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des questions ouvertes et fermées.</li> <li>• Pose des questions pour améliorer sa compréhension.</li> </ul>
	2.1.4 Fournir de la documentation appropriée sur les besoins spécifiques du patient/ client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit des brochures, l'adresse d'un site Web, des instructions et /ou des soins de suivi.</li> <li>• Fournit de la documentation qui convient à l'audience (par exemple, le niveau correct d'alphabétisation, de lisibilité, de taille des caractères, confirme le niveau d'alphabétisation et les compétences informatiques).</li> </ul>
	2.1.5 Consulter les protocoles et les politiques établis pour gérer et signaler des comportements agressifs et violents des patients/clients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suit les politiques de l'organisation en matière de services aux clients.</li> <li>• Signale les comportements violents au personnel approprié (par exemple, superviseur, gérant).</li> </ul>
<b>2.2 Travailler efficacement au sein de l'équipe.</b>	2.2.1 Contribuer à la prise de décision de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe activement aux réunions de l'équipe.</li> <li>• Participe à l'élaboration des politiques organisationnelles.</li> <li>• Travaille en collaboration avec les membres de l'équipe.</li> </ul>
	2.2.2 Prendre en considération et appliquer sa perception des forces et des aptitudes des membres de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande conseil, si nécessaire.</li> <li>• Prend en considération et respecte l'opinion des autres.</li> </ul>

<p>2.2.3 Utiliser des aptitudes interpersonnelles efficaces pour régler les conflits et les plaintes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des aptitudes de communication appropriées dans le règlement des conflits, comme l'écoute et la réflexion actives.</li> <li>• Démontre sa sensibilité dans les divergences d'opinions.</li> <li>• Demande conseil, si nécessaire.</li> <li>• Élabore des options viables pour régler les conflits et /ou les plaintes.</li> </ul>
<p>2.2.4 Assumer la responsabilité de s'acquitter des tâches assignées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'acquitte de ses tâches de manière intègre et responsable.</li> <li>• Fait preuve de transparence en cas d'incapacité de s'acquitter d'une tâche.</li> </ul>



<b>Unité 3 : Éduque et défend effectivement</b>		
<b>Compétencies</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>3.1 Défendre les intérêts de la profession.</b>	3.1.1 Démontrer sa connaissance et sa compréhension de l'autoréglementation et du rôle des associations professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe aux activités de l'organisme de réglementation et de l'association professionnelle.</li> <li>• Se tient au courant de la législation, des règlements, des normes de pratique et des directives applicables.</li> <li>• Se procure et examine régulièrement la documentation émanant de l'organisme de réglementation et de l'association professionnelle.</li> </ul>
	3.1.2 Reconnaître et promouvoir les soins interprofessionnels de l'équipe de soins oculaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résume le rôle de l'opticien et explique les différences entre les membres de l'équipe de soins oculaires.</li> </ul>
	3.1.3 Éduquer l'employeur et le public sur le rôle de l'opticien et les avantages de recevoir des soins d'un d'opticien diplômé/autorisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les similitudes et les différences entre les opticiens, les ophtalmologues et les optométristes et le fait de manière significative.</li> <li>• Communique son champ d'exercice professionnel.</li> <li>• Défend les politiques organisationnelles qui soutiennent la protection du public.</li> <li>• Promeut l'usage du titre.</li> </ul>
<b>3.2 Défendre les intérêts du patient/client.</b>	3.2.1. Remplit les fonctions de défenseur du patient/client auprès des autres membres de l'équipe de soins oculaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfère le patient / client au membre approprié de l'équipe.</li> <li>• Encourage des examens réguliers de la santé oculaire.</li> </ul>
	3.2.2 Participe activement à des discussions avec les autres membres de de l'équipe de soins oculaires pour mieux satisfaire les besoins du patient/client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se consulte avec les médecins du patient/client lorsque c'est nécessaire.</li> <li>• Demande à consulter différents membres de l'équipe pour obtenir leurs recommandations.</li> </ul>
<b>3.3 Enseigner, guider, instruire et superviser l'étudiant/l'interne et lui servir de mentor dans tous les domaines de la profession.</b>	3.3.1. Communiquer les normes de l'industrie et les exigences provinciales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sert activement de mentor aux étudiants/interne dans l'accomplissement des attentes pratiques et théoriques de la profession.</li> <li>• Indique aux étudiants/interne comment accéder aux ressources appropriées.</li> </ul>
	3.3.2 Contrôler et évaluer la performance de l'étudiant/interne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des évaluations régulières des besoins personnels d'apprentissage pour s'assurer de la compétence continue de l'étudiant/l'interne.</li> <li>• Assume la responsabilité des actions de l'étudiant/l'interne.</li> <li>• Gère les assignations de services.</li> </ul>

3.3.3 Promouvoir une culture d'apprentissage organisationnel.

- Encourage et exécute un plan de perfectionnement et d'apprentissage professionnels continus.
- Soutient et encourage les étudiant/internes à gérer leur apprentissage afin de maximiser leur potentiel et développer leurs aptitudes.
- Fait des commentaires formateurs et constructifs pour soutenir la croissance professionnelle.
- Remplit les fonctions de mentor, de précepteur, d'enseignant et d'entraîneur.

<b>Unité 3 : Éduque et défend effectivement</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>3.3 Suite</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend en compte les progrès et les changements technologiques.</li> <li>• Soutient un milieu positif d'échange d'informations entre les membres de l'équipe quel que soit leur statut.</li> </ul>
<b>3.4 Enseigner, guider, instruire et superviser le personnel de soutien non réglementé (par exemple, les réceptionnistes, les assistants optométristes, les consultants de mode, les consultants en montures, les techniciens de laboratoire, le personnel administratif)</b>	3.4.1 Communiquer au personnel non réglementé leurs tâches et les attentes à leur égard.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure que la législation, les règlements et les normes de l'industrie appropriés sont respectés dans tous les aspects des soins aux patients/clients.</li> <li>• Assigne des tâches et des activités, en prenant en considération les compétences et les actes restreints.</li> </ul>
	3.4.2 Soutient l'autorité directe du personnel non réglementé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des plans de perfectionnement et d'apprentissage professionnel continu.</li> <li>• Soutient l'élaboration et la mise en œuvre de descriptions de postes pour le personnel de soutien non réglementé.</li> <li>• Fournit des examens du rendement officiels et non officiels.</li> <li>• Démontre ses connaissances et applique la législation en matière de ressources humaines et des conventions collectives pertinentes.</li> <li>• Se soumet aux exigences réglementaires et/ou aux directives en matière d'assignation des tâches.</li> </ul>
<b>3.5 Enseigner, guider et instruire les patients/clients.</b>	3.5.1 Démontrer sa compréhension des attentes et des aspirations des patients/clients et gérer les situations où elles ne peuvent pas être satisfaites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des évaluations pour déterminer les désirs et les besoins des patients/clients.</li> <li>• Clarifie les attentes des patients/clients.</li> <li>• Dispense au patient/client une éducation applicable à ses désirs et aux limites du produit.</li> <li>• Détermine et gère l'escalade de leurs émotions.</li> </ul>
	3.5.2 Communiquer les avantages et les limites du produit au patient/client de façon claire et significative.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les limites de la conception des lunettes et des lentilles de contact pour maximiser leur succès auprès des patients/clients.</li> <li>• Explique le processus d'ajustement d'appareils ophtalmologiques spécifiques (par exemple les lentilles à addition progressive) pour promouvoir une adaptation réussie.</li> </ul>
	3.5.3 Appliquer la connaissance des principes d'apprentissage et des techniques d'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise les méthodes d'enseignement appropriées pour satisfaire les besoins des patients/clients.</li> <li>• Évalue les connaissances actuelles des patients/clients.</li> <li>• Adapte le programme d'enseignement et sa fourniture pour répondre aux besoins spéciaux.</li> </ul>

<b>Unité 3 : Éduque et défend effectivement</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
3.5 Suite	3.5.4 Exécuter un plan d'enseignement individualisé pour promouvoir, maintenir et restaurer la santé oculaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommande des évaluations régulières de la santé oculaires.</li> <li>• Explique l'usage et les limites de l'appareil ophtalmologique.</li> <li>• Utilise une variété de techniques de démonstration, notamment la démonstration répétée.</li> <li>• Discute du mauvais usage et des abus inutiles des lunettes ou des lentilles de contact.</li> <li>• Collabore avec le patient/client et les personnes soignantes pour élaborer un programme d'enseignement centré sur leurs besoins.</li> </ul>
	3.5.5 Discuter avec le patient/client des maladies systémiques et de leur impact oculaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne une explication en termes simples de l'impact oculaire d'une maladie donnée.</li> </ul>
<b>3.6 Adapte le programme d'enseignement et sa fourniture pour répondre aux besoins de tous les patients/clients.</b>	3.6.1 Reconnaître les facteurs qui influencent l'apprentissage et adapter l'enseignement/la formation en conséquence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapte l'enseignement/la formation en tenant compte de facteurs démographiques et physiques, par exemple, les groupes d'âges, les handicaps visuels et auditifs, le niveau d'alphabétisation, la langue, les troubles cognitifs.</li> </ul>
	3.6.2 Utiliser de la documentation de soutien appropriée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présente des diagrammes, des brochures et une gamme d'explications différentes.</li> </ul>
<b>3.7 Jouer un rôle de premier plan dans l'équipe de soins oculaires.</b>	3.7.1 Fournir des renseignements dans le champ d'exercice de la profession et consulter le professionnel compétent, si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit au patient/client les renseignements nécessaires pour contacter le membre approprié de l'équipe de soins oculaires, si nécessaire.</li> </ul>
	3.7.2 Défendre, adapter, modifier et soutenir des soins compétents, déontologiques centrée sur les patients/clients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défends la consistance entre les politiques organisationnelles et les exigences réglementaires et législatives.</li> <li>• Détermine les questions de sécurité et prend les mesures nécessaires.</li> <li>• S'adapte aux changements de la pratique professionnelle en utilisant des preuves, les normes de pratique et la pratique éclairée.</li> </ul>

<b>Unité 4 : Applique des principes de gestion organisationnelle</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>4.1 Appliquer les principes de la gestion des stocks.</b>	4.1.1 Coordonner l'achat, la réception et l'entreposage des stocks nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifie la disponibilité du produit du vendeur.</li> <li>• Vérifie les commandes.</li> <li>• Rotation des stocks.</li> </ul>
<b>4.2 Utiliser les pratiques de gestions financière qui assurent la fourniture appropriée des soins aux patients/clients.</b>	4.2.1 S'assurer que des systèmes comptables et/ou de comptabilité sont en place et qu'ils sont conformes à la législation et aux règlements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tient un relevé précis et actuel des ventes et des dépenses.</li> <li>• Vérifie et enregistre les paiements au moment des transactions conformément aux politiques de la compagnie.</li> <li>• Communique les politiques de paiement et de remboursement aux patients/clients.</li> <li>• Communique et applique les politiques de remboursement et de garantie.</li> </ul>
	4.2.2. S'assurer que des procédures appropriées sont en place pour la facturation des tiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tient un relevé approprié de la facturation des tiers (par exemple, factures, formules de facturation, attestations de paiement).</li> <li>• Effectue des paiements rapides.</li> <li>• S'assure de l'exactitude de la facturation.</li> </ul>
<b>4.3 Appliquer les principes déontologiques des pratiques commerciales et publicitaires.</b>	4.3.1 S'assurer que les renseignements commerciaux fournis sont exacts et professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élabore des annonces publicitaires basées sur la documentation et la recherche professionnelles fondées sur des données probantes.</li> <li>• S'assure et /ou défend des annonces publicitaires qui soient conformes aux règlements et aux normes.</li> <li>• Utilise la plateforme des médias sociaux de manière professionnelle, déontologique et convenable.</li> </ul>
	4.3.2 Faire preuve de courtoisie professionnelle à l'égard des concurrents et collaborer avec eux, si nécessaire, pour faciliter la gestion de tous les besoins de la santé oculaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve d'une excellente étiquette au téléphone.</li> <li>• Répond rapidement.</li> <li>• Parle avec respect et professionnalisme des opticiens concurrents.</li> </ul>
<b>4.4 Démontrer une solide connaissance des technologies actuelles et émergentes utilisées dans la pratique.</b>	4.4.1 Démontrer sa volonté d'accueillir le changement et les progrès de l'industrie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait des recherches sur la formation régulière de nouveaux produits et de nouvelles technologies (par exemple, les mises à jour informatiques, les nouveaux équipements et les nouveaux outils).</li> <li>• Demande des ressources pour soutenir les progrès technologiques.</li> <li>• Démonstre sa connaissance du milieu commercial de l'optique de détail.</li> </ul>

4.4.2 Démontrer l'usage de systèmes informatiques, de logiciels et de leurs applications.

- S'assurer de posséder les compétences nécessaires pour utiliser les ordinateurs, les logiciels et les applications pertinents (par exemple, en gérant la structure des dossiers et de répertoire, en utilisant la messagerie électronique interne).
- A recours à la formation et au perfectionnement professionnel pour améliorer ses connaissances et son efficacité.

<b>Unité 4 : Applique des principes de gestion organisationnelle</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>4.5 Gérer les activités liées à la gestion des ressources humaines.</b>	4.5.1 Se conformer à la législation du travail, aux conventions collectives et aux politiques organisationnelles dans l'évaluation du rendement des autres (par exemple, employés, internes, étudiants, bénévoles, membres de l'équipe).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue régulièrement des évaluations du rendement du personnel.</li> <li>• Tient des relevés appropriés des ressources humaines.</li> <li>• Suit des pratiques de recrutement et d'embauche déontologiques (par exemple, en s'assurant de la transparence du processus de recrutement).</li> <li>• Reconnaît et gère les conflits d'intérêt.</li> <li>• Se familiarise avec la législation et les ententes applicables et les applique.</li> </ul>
	4.5.2 Élaborer des protocoles et effectuer des évaluations du rendement des employés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des processus pour aider le personnel, les étudiants et les internes à atteindre leurs objectifs de rendement.</li> <li>• Démontre sa connaissance des rapports obligatoires des professionnels réglementés selon l'autorité législative.</li> <li>• En collaboration avec le personnel, élabore et soutient des plans d'assainissement.</li> <li>• S'assure que la procédure de cessation d'emploi est conforme aux politiques organisationnelles et à la législation applicable.</li> </ul>
	4.5.3 Analyser et mettre en œuvre des stratégies de flux de travail efficace.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine la compétence du personnel et attribue les tâches en conséquence.</li> <li>• Vérifie diverses ressources et options pour améliorer l'efficacité du flux de travail.</li> <li>• Suit les politiques organisationnelles pertinentes pour recommander et mettre en place des stratégies.</li> </ul>
<b>4.6 Prioriser les attributions professionnelles, notamment dans les cas où il faut faire face à de nombreux patients/clients et à des questions contradictoires.</b>	4.6.1 Évaluer, synthétiser et analyser des préoccupations et des besoins contradictoires des patients/clients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue l'évaluation des besoins du patient/client et énumère les exigences contradictoires pour soutenir la priorisation.</li> <li>• Prend en considération toutes les options possibles pour gérer la situation.</li> <li>• S'assure de la sécurité du patient/client et s'efforce de fournir des services efficaces.</li> <li>• Fait preuve d'ouverture dans ses communications avec les patients/clients et les autres personnes intéressées.</li> </ul>
	4.6.2 Demander aide et conseil, si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfère les patients/clients au professionnel compétent.</li> <li>• Informe le superviseur/le gérant/le propriétaire de la situation et /ou documente l'événement en question pour obtenir de l'aide et des conseils à l'avenir.</li> </ul>

4.6.3 Faire preuve de souplesse, de créativité et d'adaptabilité dans la satisfaction d'urgences imprévues.

- Demande des ressources.
- Utilise pensée critique et raisonnement dans la priorisation des questions contradictoires.
- Prend en considération la sécurité et le bien-être du patient/client.



Unité 5 : Assure la sécurité du patient / client et de la pratique		
Compétences	Indicateurs de rendement	Illustrations pratiques
<b>5.1 Reconnaître et mettre en œuvre les mesures de contrôle et de prévention des infections.</b>	5.1.1 Mettre en œuvre et maintenir une procédure de contrôle quotidienne de la prévention des infections.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure que l'affichage de la signalisation appropriée est visible.</li> <li>• Fait appliquer le lavage des mains par le personnel.</li> <li>• Démonstre les éléments d'une bonne hygiène dans la fourniture de services au patient/client.</li> <li>• Se conforme aux mesures de contrôle et de prévention des infections établies par l'autorité législative et les organismes nationaux de réglementation (<i>Optical Laboratory Association</i>, Direction de la protection de Santé Canada, et la <i>Canadian Safety Association</i>).</li> </ul>
	5.1.2 Reconnaître la situation actuelle des maladies contagieuses et des mesures de prévention nécessaires pour la sécurité publique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met en œuvre des procédures pour faire face à une épidémie de maladie infectieuse grave.</li> <li>• Se tient au courant en matière de santé publique et d'épidémies de maladies infectieuses.</li> <li>• Vérifie les modifications des règlements et des normes.</li> </ul>
	5.1.3 Démontrer les techniques correctes d'asepsie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désinfecte les lentilles, les outils et les instruments.</li> <li>• Utilise des techniques d'entreposage des lentilles d'essai en tenant compte de la chimie de la solution, de la pharmacologie et des problèmes de microbiologie.</li> <li>• Maintient l'hygiène des échantillons de montures exposés.</li> </ul>
	5.1.4 Démontrer les techniques correctes d'asepsie pour les lentilles de contact.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoie la surface des lentilles.</li> <li>• Désinfecte les lentilles en utilisant l'oxydation (peroxyde d'hydrogène) régime chimique froid.</li> <li>• Utilise la désinfection thermique (chaleur) la neutralisation, le rinçage ou l'entreposage.</li> <li>• Suit les procédures pour utiliser les déprotéinisants.</li> </ul>

<b>5.2 D�montre son engagement en vers la s�curit� du patient/client et au travail.</b>	5.2.1 Se conformer aux politiques, aux normes et aux proc�dures relatives au patient/client et � la s�curit� au travail.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participe � des sessions de formation � la s�curit� au travail, par exemple, SIMDUT, exercices d'incendies.</li><li>• D�montre sa connaissance de la l�gislation en ce qui concerne les exigences relatives au champ d'exercice, aux fiches techniques de s�curit� des donn�es du mat�riel et � l'�tiquetage des substances r�glement�es</li><li>• Int�gre les pratiques de s�curit� dans les activit�s quotidiennes.</li><li>• V�rifie tous les retraits du vendeur et les alertes de Sant� Canada et y r�pond.</li></ul>
---	--	--

Unité 5 : Assure la sécurité du patient / client et de la pratique		
Compétences	Indicateurs de rendement	Illustrations pratiques
5.2 Suite	5.2.2 Gère les risques sur le lieu de travail pour prévenir et limiter les situations dangereuses.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre une bonne connaissance de la situation en observant l'environnement, anticipant les risques potentiels et en demandant de l'aide, si nécessaire.</li> <li>• Intègre les mesures de prévention et les infections.</li> <li>• Prend les mesures nécessaires pour garantir la cohérence avec les circonstances de la pratique et les politiques établies, la législation et les normes (par exemple, droit du travail, la législation en matière de sécurité, les normes de l'industrie).</li> <li>• Réclame des changements quand les risques sont identifiés en recommandant des interventions.</li> <li>• Documente et relève les incidences.</li> <li>• Participe aux initiatives d'amélioration de la qualité.</li> <li>• S'assure que les locaux ne représentent pas un danger pour la sécurité physique.</li> </ul>
	5.2.3 Gère les risques pour prévenir et limiter les situations dangereuses pour les patients/clients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre les mesures de prévention et les infections.</li> <li>• Prend des mesures contre les risques identifiés des patients/clients et autres personnes.</li> <li>• Réclame des changements quand les risques sont identifiés en recommandant des interventions.</li> <li>• Documente et relève les incidences.</li> <li>• Applique ses connaissances des soins d'urgence de base et de RCR.</li> <li>• Vérifie les substances expirées, les solutions et les lentilles de contact et prend des mesures à leur sujet.</li> <li>• S'assure que l'éducation sur le bon usage de l'appareil ophtalmologique est fournie au patient/client.</li> <li>• Éduque le patient/client sur les limites visuelles de leurs lunettes.</li> <li>• Comprend les limites qui affectent le patient/client après la dilatation.</li> <li>• Reconnaît et prévient les dangers potentiels (par exemple, retrait d'une chaise bancale, des dangers de chute et fournit un environnement à l'épreuve des enfants).</li> </ul>

<b>Unité 6 : Démontre ses connaissances cliniques</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>6.1 Démontrez sa compréhension de la fonctionnalité des instruments utilisés dans l'examen de l'œil et des implications des résultats.</b>	6.1.1 Reconnaître et nommer l'équipement dans votre pratique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Converse avec ses collègues en utilisant la terminologie spécifique de la profession.</li> <li>• Documente les noms de l'équipement exactement dans les registres.</li> </ul>
	6.1.2 Démontrez votre connaissance du fonctionnement de l'équipement approprié à la pratique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure d'avoir les connaissances nécessaires du fonctionnement de l'équipement pour dispenser des lentilles de contact, des lunettes et/ou des verres réfracteurs.</li> </ul>
	6.1.3 Choisir l'équipement approprié à une situation donnée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue les mesures nécessaires.</li> <li>• Reconnaît qu'arrondir les angles a des effets désastreux.</li> </ul>
	6.1.4 Interpréter les relevés et appliquer vos connaissances pour prendre des décisions et des mesures éclairées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise tous les renseignements disponibles pour élaborer un programme.</li> </ul>
<b>6.2 Démontrez la portée et l'envergure appropriée de l'anatomie et de la physiologie.</b>	6.2.1 Démontrez votre compréhension de la voie visuelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les perturbations de la vision causées par la maladie ou les accidents.</li> </ul>
	6.2.2 Démontrez votre compréhension de l'anatomie de l'œil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les perturbations de la vision causées par la cataracte.</li> </ul>
	6.2.3 Démontrez votre compréhension du champ visuel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les perturbations de la vision causées par la dégénérescence maculaire et le glaucome</li> </ul>
	6.2.4 Démontrez votre compréhension de la photochimie de la vision.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les perturbations de la vision causées par la photophobie.</li> </ul>
	6.2.5 Démontrez votre compréhension de la pathologie du système oculaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les perturbations de la vision causées par le glaucome.</li> </ul>
	6.2.6 Comprendre les implications des maladies systémiques sur la santé oculaire et leur pertinence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les perturbations de la vision causées par le diabète.</li> </ul>
<b>6.3 Démontrez sa compréhension de la physique optique</b>	6.3.1 Appliquer les théories ophtalmologiques actuelles et pertinentes en utilisant des calculs mathématiques pour choisir des lunettes ou des lentilles de contact appropriées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension des verres concaves, convexes, des prismes.</li> </ul>

Unité 7 : Applique la pensée critique et le jugement professionnel		
Compétences	Indicateurs de rendement	Illustrations pratiques
<b>7.1 Faire preuve d'un jugement professionnel et d'un raisonnement clinique solide.</b>	7.1.1 Appliquer les connaissances pertinentes et actuelles de la physiologie, de la théorie des lentilles et des solutions et la compréhension de la fabrication des appareils ophtalmologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine des symptômes visuels ou physiologiques qui peuvent exiger une attention immédiate.</li> <li>• Prend des décisions basées sur des connaissances professionnelles solides.</li> </ul>
	7.1.2 Résoudre les problèmes en suivant une approche organisée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définit le problème, identifie des explications alternatives du problème, ses résultats possibles et ses recommandations.</li> <li>• Rationalise le plan d'action préféré.</li> <li>• Prend en considération les normes, directives, législation et politiques organisationnelles pertinentes.</li> </ul>
	7.1.3 Démontrer des aptitudes pour résoudre des problèmes afin de corriger toute déficience de l'appareil ophtalmologique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examine les appareils ophtalmologiques et note les réglages ou les réparations nécessaires.</li> <li>• Applique ses connaissances des différents matériaux de montures et de leur impact sur les adaptations ou les réparations.</li> <li>• Réunit les données objectives du patient/client et d'autres personnes pour aider à déterminer la cause principale.</li> <li>• Réunit les données subjectives du patient/client pour déterminer la cause principale.</li> <li>• Demande conseil à d'autres personnes, si nécessaire (par exemple, collègues, pairs, superviseur, médecins et laboratoire).</li> <li>• Intègre les renseignements pertinents à ses apprentissages précédents, son expérience et ses connaissances professionnelles.</li> <li>• Calcule et communique le coût des réparations.</li> <li>• Enseigne au patient/client l'usage et l'entretien convenable de l'appareil ophtalmologique pour prévenir tout futur problème.</li> </ul>
	7.1.4 établir une compréhension mutuelle avec le patient/client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique au patient/client l'adaptation nécessaire pour réaligner les attentes (par exemple, lentilles matériaux, changement d'ordonnance, taille des montures, situations optiques).</li> <li>• Clarifie les attentes qui ont un impact sur le service (par exemple, garanties, soins de suivi).</li> <li>• Collabore avec le patient/client et d'autres personnes pour encourager une résolution du problème.</li> </ul>

7.1.5 Gérer son temps et organise les soins du patient/client effectivement.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établit des priorités parmi les besoins de soins du patient/client conformément à leur urgence.</li><li>• Gère les exigences contradictoires de manière déontologique, sûre et efficace.</li></ul>
--	--

<b>Unité 7 : Applique la pensée critique et le jugement professionnel</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>7.1 Suite</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de l'aide et rapporte les besoins si nécessaire.</li> <li>• Faire preuve de souplesse, de créativité et d'adaptabilité dans la satisfaction d'urgences imprévues.</li> <li>• Applique des aptitudes de gestion de projets pour organiser des tâches ou des projets (par exemple, attribuer des tâches, établit des programmes d'affectation du personnel, détermine les ressources, vérifie les progrès et révisé le plan, si nécessaire).</li> <li>• Prend en considération les aptitudes et l'opinion des autres.</li> <li>• Prend en considération les politiques et les procédures de l'organisation.</li> </ul>
<b>7.2 S'engage dans une réflexion et une évaluation et en utilise les résultats dans la pratique.</b>	7.2.1 Évaluer l'efficacité de la résolution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine si les besoins visuels et professionnels du patient/client sont satisfaits.</li> <li>• Prend en considération les commentaires obtenus auprès d'autres personnes par la voie de la consultation.</li> <li>• Réfléchit sur les résultats et les options considérées.</li> </ul>
	7.2.2 Acquérir et appliquer les connaissances tirées des expériences quotidiennes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre une perception des expériences et des limites personnelles.</li> <li>• Réfléchit aux comportements professionnels et aux aptitudes de communication utilisées.</li> <li>• Intègre de nouvelles connaissances, aptitudes et attitudes dans sa pratique.</li> </ul>
	7.2.3 Démontrer une compréhension de l'importance de la formation continue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les ressources et les méthodes pour rester au courant des responsabilités professionnelles (par exemple, sites web des organismes de réglementation et des associations, magazines de revue par des pairs, conférences, experts).</li> <li>• S'engage dans la formation continue/à la formation tout au long de la vie et au perfectionnement professionnel.</li> <li>• Réfléchit sur l'apprentissage et sur l'impact des nouvelles connaissances sur la pratique.</li> <li>• Se conforme aux exigences provinciales pour démontrer le maintien des compétences.</li> </ul>

<b>Unité 8 : Utilise le processus de la pratique</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>8.1 Effectuer une évaluation pour déterminer les besoins du patient/client ainsi que les appareils ophtalmologiques nécessaires.</b>	8.1.1 Obtenir les antécédents optiques et de santé pertinents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose des questions spécifiques sur le style de vie notamment les besoins professionnels et non professionnels.</li> <li>• Obtient les anciennes ordonnances et les antécédents optiques.</li> <li>• Obtient des renseignements spécifiques sur l'usage actuel de médicaments.</li> <li>• Obtient des renseignements spécifiques sur les antécédents de santé et familiaux.</li> <li>• Obtient des renseignements sur les expériences précédentes des appareil ophtalmologiques.</li> </ul>
	8.1.2 Réunir des renseignements objectifs et subjectifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifie les préoccupations du patient/client et les symptômes qu'il signale.</li> <li>• Détermine les désirs et les préférences du patient/client.</li> <li>• Vérifie des facteurs physiques (par exemple, l'inclinaison de la tête, la position de la tête pendant la marche, la taille de la personne).</li> <li>• Vérifie l'état de l'appareil ophtalmologique actuel.</li> </ul>
	8.1.3 Déterminer l'influence de l'environnement sur la vision notamment l'éclairage et l'aménagement physique du poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine les facteurs ergonomiques (par exemple, la distance de l'ordinateur, l'éclairage, la position de l'ordinateur, du téléphone/ casque d'écoute).</li> </ul>
	8.1.4 Appliquer la connaissance de la vision binoculaire à la dispensation d'un appareil ophtalmologique approprié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa connaissance d'anomalies spécifiques de l'œil exigeant le port de lentilles de contact afin de maximiser la vision binoculaire.</li> <li>• Détermine la présence d'anisométrie ou d'antimétrie résultant en aniséikonie.</li> <li>• Démontre sa connaissance de la production de lunettes correctrices d'aniseikonie pour équilibrer la taille de l'image rétinienne afin de maximiser la conception binoculaire.</li> </ul>
<b>8.2 Préparer des recommandations basées sur les besoins définis.</b>	8.2.1 Prendre en considération les données de l'évaluation pour soutenir les décisions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et fait la synthèse des données d'évaluation pour déterminer les options.</li> <li>• Recommande des appareils ophtalmologiques appropriés basés sur les besoins visuels professionnels et non professionnels identifiés.</li> <li>• Répond aux préoccupations du patient/client sur sa vision et /ou ses appareil ophtalmologiques.</li> </ul>



<b>8.3 Appliquer les normes de l'industrie avant de dispenser des lunettes ou des lentilles de contact pour s'assurer de la qualité et de la sécurité.</b>	8.3.1 S'assurer que les mesures sont prises exactement en utilisant des appareils et des outils agréés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calibre l'équipement pour s'assurer de sa précision et valider son bon état de marche</li> <li>• S'assure que les techniques de mesures appropriées sont suivies.</li> </ul>
	8.3.2 S'assurer que tous les appareils ophtalmologiques satisfont aux niveaux minima de tolérance recommandés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique le diagramme normalisé avec tolérance.</li> </ul>

<b>Unité 8 : Utilise le processus de la pratique</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>8.3 Suite</b>	8.3.3 S'assurer que les recommandations du fabricant sont prises en considération.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend en considération les limites des horaires pour porter l'appareil avant de le dispenser.</li> <li>• Prend en considération les recommandations du fabricant lorsqu'il en dispense un appareil.</li> <li>• Prend en considération les limites énergétiques de puissance des marques spécifiques.</li> </ul>

Unité 9 : Domaine de concentration : lunettes		
Compétences	Indicateurs de rendement	Illustrations pratiques
<b>9.1 Appliquer ses connaissances pour déterminer les lentilles et les montures appropriées pour satisfaire les besoins du patient.</b>	9.1.1 Comprendre la relation entre les exigences de l'ordonnance et les caractéristiques des lentilles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine les facteurs limitatifs de l'ordonnance et de la physiologie.</li> <li>• Considère les modalités appropriées des lentilles.</li> <li>• Choisit le matériau approprié des lentilles pour l'ordonnance.</li> </ul>
	9.1.2 Comprendre la relation entre les exigences de l'ordonnance et les caractéristiques de la monture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisit les montures appropriées pour l'ordonnance.</li> <li>• Comprend les limites de la conception des lentilles.</li> </ul>
	9.1.3 Déterminer les anomalies d'une ordonnance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définit et répertorie les anomalies de l'œil qui nécessitent des appareils ophtalmologiques.</li> <li>• Évalue les valeurs de l'ordonnance optique (c'-à-d : sphère, cylindre, axe, prisme, puissance d'addition).</li> <li>• Démontre sa connaissance des yeux dominants et des yeux non dominants <b>et de leur rôle dans l'obtention de la vision binoculaire.</b></li> </ul>
	9.1.4 Recommander les appareils ophtalmologiques appropriés, en prenant en considération les besoins visuels, professionnels et non professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend en considération les facteurs environnementaux qui influencent les besoins professionnels (par exemple, la distance de l'ordinateur, l'éclairage, le travail à l'extérieur).</li> <li>• Prend en considération les besoins non professionnels.</li> <li>• Prend en considération les produits de sécurité (par exemple, les montures non conductrices des électriciens).</li> <li>• <b>Applique les normes CSA &amp; ANSI.</b></li> </ul>
	9.1.5 Aviser le patient/client des limites résultant de la combinaison des lentilles et de la monture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait des recommandations pour des soins de remplacement, si nécessaire (par exemple, vision réduite et lentilles de contact).</li> <li>• Détermine la pertinence de montures à quatre demi contours sans bord et de lentilles à haut indices.</li> <li>• Avise les patients/clients des avantages et des désavantages de chaque modalité de lentille.</li> </ul>
	9.1.6 Appliquer la connaissance des normes de fabrication disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examine avec le patient/client les avantages et les limites des matériaux et des revêtements des lentilles ainsi que des conceptions des montures pour faciliter la prise de décisions (par exemple, les lentilles à haut index, polycarbonate, trivex, CR 39).</li> </ul>
	9.1.7 Identifier les matériaux des montures et considérer leurs caractéristiques matérielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre sa compréhension des limites des matériaux de montures.</li> <li>• Utilise son jugement professionnel pour déterminer si des montures sont réparables.</li> <li>• Choisit la méthode de réparation appropriée.</li> </ul>

<b>Unité 9 : Domaine de concentration : lunettes</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>9.2 Prendre des mesures exactes avec les outils appropriés.</b>	9.2.1 Démontrer les aptitudes nécessaires pour s'assurer de prendre des mesures exactes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue avec précision des mesures des yeux et des montures (par exemple, la hauteur du segment (pour tous les types de lentilles multifocales), la hauteur du centre optique, l'angle d'inclinaison pantoscopique, la distance verre-œil, la distance pupillaire monoculaire (de près et de loin) et le galbe des montures.</li> <li>• Détermine la distance focale de travail et prend les mesures en conséquence.</li> </ul>
<b>9.3 Démontrer son aptitude à transmettre les renseignements et les mesures nécessaires au lab/fournisseur de montures pour la création et la fabrication de lunettes.</b>	9.3.1 Démontrer sa compréhension du processus de fabrication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre sa compréhension de la différence entre les lentilles qui ont un surfaçage et celles qui sont produites en série et l'effet que cela aura sur le produit fini.</li> <li>• Démonstre sa compréhension des effets de la modification de la courbure de base sur les lunettes et sur leur efficacité.</li> </ul>
	9.3.2 Commander des montures et des lentilles auprès des fournisseurs appropriés pour achever les lunettes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmet des renseignements avec précision au fabricant/laboratoire.</li> <li>• Spécifie les mesures optiques pour assurer une acuité visuelle maximale (par exemple, distance pupillaire (dp), hauteur seg, hauteur du centre optique (co), la courbure de base, la distance verre-œil, l'inclinaison pantoscopique, le galbe des montures, les dimensions des montures et l'épaisseur centrale (ec).</li> <li>• Spécifie le type de lentilles, les matériaux, les revêtements et le fini.</li> <li>• Fournit les spécifications des montures (par exemple, le numéro du modèle, la taille et la couleur).</li> </ul>
	9.3.3 S'assurer de la livraison rapide des lunettes et des lentilles de contact.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne une livraison rapide de l'appareil ophtalmologique avec le laboratoire et le fournisseur de montures.</li> <li>• Vérifie un délai de livraison raisonnable.</li> <li>• Communique les attentes avec le patient/client et les fournisseurs.</li> </ul>
<b>9.4 Démontrer les étapes à suivre pour assurer la précision des lentilles prescrites par ordonnance.</b>	9.4.1 Effectue l'inspection finale de l'appareil ophtalmologique dès sa réception du lab et avant sa remise au patient/client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise le banc pour aligner les montures.</li> <li>• Vérifie la commande des montures (par exemple, taille, couleur, modèle).</li> <li>• Vérifie s'il y a des dommages et si les lentilles sont installées correctement.</li> </ul>

9.4.2 Prendre les mesures nécessaires pour valider les lentilles par rapport à l'ordonnance et confirmer leur conformité aux normes réglementaires.

- Vérifie la précision de l'appareil ophtalmologique (par exemple, sa puissance, ses mesures).
- Mesure et vérifie les lentilles pour s'assurer qu'elles sont correctement placées sur la monture de lunette conformément aux normes réglementaires.

<b>Unité 9 : Domaine de concentration : lunettes</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>9.5 Démontrer son aptitude à ajuster les lunettes des patients/clients.</b>	9.5.1 Effectuer les ajustements nécessaires pour s'assurer que les lunettes sont bien adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirme l'adaptation et l'efficacité des lunettes pour le patient/client.</li> <li>• Choisit les instruments et outils appropriés pour ajuster des lunettes afin d'en maximiser l'efficacité pour le patient/client.</li> <li>• Ajuste la courbe des branches, les plaquettes nasales, l'inclinaison pantoscopique et le galbe de la monture pour ajuster les lunettes au patient/client afin d'en maximiser l'efficacité.</li> </ul>
	9.5.2 S'assurer que les montures et les lentilles sont convenablement placées sur le patient/client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des évaluations pour obtenir des renseignements subjectifs et objectifs afin d'assurer le maximum d'acuité visuelle et de confort.</li> <li>• Fait correspondre la forme, le type et le positionnement des lentilles pour satisfaire tous les besoins du patient/client.</li> </ul>
<b>9.6 Démontrer son aptitude à utiliser correctement les outils nécessaires à la duplication des lunettes.</b>	9.6.1 Démontrer son aptitude à utiliser et à interpréter les résultats obtenus en utilisant les outils optiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre l'usage approprié et précis d'un frontofocomètre pour neutraliser les lentilles et interpréter les résultats.</li> <li>• Démonstre l'usage approprié et précis des outils appropriés (par exemple, le pupillomètre, le sphéromètre, les étriers d'épaisseur) et interprète les résultats avec précision.</li> </ul>

<b>Unité 10 : Domaine de concentration : Lentilles de contact</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>10.1 Effectuer une évaluation complète spécifique à l'adaptation et à la dispensation des lentilles de contact.</b>	10.1.1 Effectuer une évaluation complète des antécédents médicaux et optiques spécifiquement pour l'adaptation et la dispensation de lentilles de contact.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine l'utilisation par le patient/client de ses anciennes lentilles de contact et de ses solutions, notamment ses antécédents de réactions allergiques, de sensibilité ou de ses problèmes avec les lentilles ou les solutions.</li> <li>• Détermine son utilisation actuelle de médicaments.</li> <li>• Obtient les antécédents médicaux du patient/client notamment de maladies systémiques et de tout problème de sécheresse des yeux.</li> <li>• Confirme auprès du patient/client la date de la dernière réfraction.</li> </ul>
	10.1.2 Déterminer les anomalies d'une ordonnance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définit et répertorie les anomalies de l'œil qui nécessitent des appareils ophtalmologiques.</li> <li>• Évalue les valeurs de l'ordonnance optique (c'-à-d : sphère, cylindre, axe, prisme, puissance d'addition).</li> <li>• Démonstre sa connaissance des yeux dominants et des yeux non dominants et de leur rôle dans l'obtention de la vision binoculaire</li> </ul>
	10.1.3 Effectuer une évaluation complète pour obtenir des lectures de la cornée notamment de la santé oculaire et de l'acuité visuelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue une évaluation en utilisant les outils appropriés (par exemple, le kératomètre, la lampe à fente / le biomicroscope et toute formes d'éclairage).</li> <li>• Effectue des évaluations appropriées (par exemple, évaluation du tarse de l'œil et du film lacrymal).</li> <li>• Détermine quand il faut s'abstenir d'utiliser des lentilles de contact.</li> </ul>
	10.1.4 Utiliser des instruments et de l'équipement ophtalmologique pour prendre des mesures oculaires pour l'adaptation des lentilles de contact.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue le film lacrymal en ce qui concerne la qualité et la quantité (par exemple, le temps de bris du film lacrymal et l'épreuve de Schirmer).</li> <li>• Effectue une kératométrie, une biomicroscopie à l'aide d'une lampe à fente et autres mesures de l'annexe de l'œil.</li> <li>• Mesure l'acuité visuelle du patient/client, de près ou de loin.</li> <li>• Enregistre et analyse les données pour déterminer la meilleure sélection de lentilles.</li> </ul>

<p><b>10.2 Choisir les lentilles d'essai appropriées en prenant en considération les besoins spécifiques du patient/client et les données recueillies à son sujet.</b></p>	<p>10.2.1 Appliquer la connaissance du produit pour choisir la conception, le matériau, les modalités et les solutions compatibles des lentilles appropriés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend en considération l'ordonnance pour déterminer les lentilles si elles ne sont pas finalisées dans le processus initial (par exemple considère le choix de matériau, le type de lentilles rigides ou souples).</li> <li>• Applique sa connaissance des différents matériaux de lentilles et leurs modalités.</li> <li>• Applique sa compréhension de la sensibilité aux matériaux et aux solutions des lentilles.</li> <li>• Démontre sa connaissance de la compatibilité des solutions aux matériaux.</li> <li>• Détermine les désirs et les besoins du patient/client.</li> <li>• Prend en considération l'âge et la maturité du patient/client.</li> <li>• Prend en considération les facteurs environnementaux qui influencent les besoins professionnels (par exemple, la distance de l'ordinateur, l'éclairage, le travail à l'extérieur).</li> <li>• Prend en considération les besoins non professionnels.</li> </ul>
--	--	--



<b>Unité 10 : Domaine de concentration : lentilles de contact</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>10.2 Suite</b>	10.2.2 Évaluer l'acuité visuelle du patient/client, notamment l'utilisation de réfraction manifeste, si nécessaire, après une durée d'adaptation appropriée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue l'acuité visuelle lorsque les lentilles sont en place.</li> </ul>
	10.2.3 Vérifier l'adaptation des lentilles subjectivement et objectivement et les réajuster autant qu'il semble nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine un centrage, un mouvement, une acuité visuelle, un confort satisfaisants et une bonne intégrité de la cornée, pour les lentilles souples.</li> <li>• Détermine le motif de la fluorescéine, le mouvement, le centrage autour de l'axe visuel et une bonne acuité visuelle pour les lentilles rigides.</li> <li>• S'assure d'une bonne adaptation et du confort du patient/client.</li> </ul>
<b>10.3 Fournir aux patients/clients une éducation qui soit centrée sur eux pour s'assurer qu'ils suivent la procédure pour mettre, retirer et entretenir leurs lentilles de contact.</b>	10.3.1 Aide le patient/client dans l'apprentissage de l'insertion et du retrait des lentilles de contact.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide le patient/client dans une répétition de démonstration.</li> <li>• Utilise de la documentation éducative appropriée (par exemple, vidéos, brochures et instructions verbales) prenant en considération l'âge et les limites du patient/client.</li> </ul>
	10.3.2 Éduquer les patients/clients sur les lentilles de contact, les solutions, la biocompatibilité, l'entreposage et l'usage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre les bonnes techniques de désinfection, de nettoyage, de rinçage et d'entreposage des lentilles de contact notamment le remplacement et le nettoyage de leur étui.</li> <li>• Explique le besoin de respecter les modalités d'usage.</li> <li>• Explique l'importance de suivre le calendrier d'usage recommandé par le praticien.</li> <li>• Transmet les signes de sensibilité à la solution.</li> </ul>

<b>10.4 Promouvoir le maintien de la santé oculaire et l'intégrité de la cornée.</b>	10.4.1 Fixer un rendez-vous de suivi des soins avec le patient/client pour évaluer la situation après usage.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Confirme et documente les rendez-vous de suivi avec le patient/client.</li><li>• Vérifie l'acuité visuelle du patient/client en utilisant les outils nécessaires (par exemple, une biomicroscopie à l'aide d'une lampe à fente et une kératométrie).</li><li>• Mesure la surface de la cornée avec un kératomètre pour vérifier s'il y a eu peu ou pas de changement.</li><li>• Clarifie la compréhension des soins de suivi et aide le patient/client à recevoir un complément d'éducation, si nécessaire.</li></ul>
--	--	---

<b>Unité 10: Domaine de concentration : lentilles de contact</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>10.5 Démontre une bonne compréhension de l'utilisation des médicaments et de leurs implications sur la santé oculaire.</b>	10.5.1 Démontre une bonne compréhension de l'usage des médicaments et des substances prescrits ou non prescrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique ses connaissances de la pharmacologie quand il effectue une évaluation.</li> <li>• Prend en considération les effets secondaires des médicaments lorsqu'il choisit le type de lentilles et éduque le patient/client sur le calendrier d'usage.</li> </ul>

<b>Unité 11 : Domaine de concentration : Réfraction</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>11.1 Démontrer sa compréhension de la fonction binoculaire et de la motilité oculaire.</b>	11.1.1 Mesurer et évaluer la fonction binoculaire et la motilité oculaire en utilisant les normes de pratiques de l'industrie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit la motilité oculaire et la fonction binoculaire.</li> </ul>
<b>11.2 Démontrer son aptitude à utiliser des techniques subjectives et objectives pour identifier et quantifier une amétropie.</b>	11.2.1 Démontrer des techniques pour identifier et quantifier une amétropie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique la technique SOÉP (subjective, objective, évaluation et plan) lors de l'évaluation destinée à déterminer les valeurs finales et la précision des analyses.</li> </ul>
<b>11.3 Reconnaître les signes et les symptômes significatifs relativement aux yeux du patient/client et à sa santé générale qui sont découverts comme étant accessoires à la réfraction.</b>	11.3.1 Utiliser de l'équipement pour déterminer la déficience visuelle accessoire à la réfraction relativement aux yeux et à la santé générale des patients/clients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprète les résultats des instruments et des procédures utilisés dans la réfraction.</li> <li>• Démonstre sa compréhension des effets des maladies sur la vision.</li> <li>• Reconnaît l'importance des migraines.</li> <li>• Reconnaît l'importance possible de la photophobie.</li> </ul>
<b>11.4 Démontrer son aptitude à évaluer la fonction visuelle des patients/clients souffrant de déficiences visuelles.</b>	11.4.1 Utiliser le système de référence comme un outil pour résoudre une déficience visuelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaît les limites de la correction visuelle.</li> <li>• Reconnaît ses limites personnelles et réfère son patient/client, si nécessaire.</li> </ul>
<b>11.5 Démontrer sa compréhension de l'utilisation de médicaments et de leurs implications sur la santé oculaire.</b>	11.5.1 Démonstre une bonne compréhension de l'usage des médicaments et des substances prescrits ou non prescrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique ses connaissances de la pharmacologie lors de l'évaluation d'un patient/client et de la prise de ses antécédents médicaux.</li> <li>• Comprend que certains médicaments ont un impact sur la santé oculaire (par exemple, dessiccation et assèchement causés par la prise de médicaments entraînant des fluctuations visuelles).</li> <li>• Démonstre sa compréhension des contre-indications à la réfraction et applique les normes qui prévoient quand ne pas utiliser la réfraction sur la base des renseignements réunis (par exemple l'âge des patients/clients, l'utilisation de médicaments spécifiques).</li> <li>• Reconnaît l'importance des réfractions instables.</li> </ul>

<b>Unité 12 Domaine de concentration : Vision réduite</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Illustrations pratiques</b>
<b>12.1 Reconnaître les symptômes spécifiques de la vision réduite des patients/clients.</b>	12.1.1 Reconnaît les implications fonctionnelles, les facteurs héréditaires et le pronostic des causes ordinaires de la vision réduite.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueille les renseignements médicaux pertinents.</li> <li>• Identifie les maladies héréditaires graves (par exemple, dégénérescence maculaire, rétinite pigmentaire).</li> <li>• Démontre sa connaissance des progrès et des pronostics des maladies visuelles ordinaires.</li> <li>• Comprend la classification de la cécité légale.</li> </ul>
<b>12.2. Démontrer sa compréhension de l'impact social, émotionnel et physique de la vision réduite.</b>	12.2.1 Effectuer une évaluation pour déterminer les besoins émotionnels et physiques du patient/client dans le champ d'exercice professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue les besoins du patient/client relativement à son mode de vie.</li> <li>• Évalue la dextérité du patient/client dans l'utilisation de l'appareil ophtalmologique de manière indépendante.</li> <li>• Évalue si le patient/client est prêt à accepter un appareil pour vision réduite.</li> <li>• Détermine les services de soutien du patient/client.</li> </ul>
	12.2.2 Traiter des questions sociales, physiques et émotionnelles associées à la vision réduite, dans le champ d'exercice professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit des ressources (par exemple, groupes de soutien communautaire, travailleur social) pour répondre aux besoins sociaux et émotionnels.</li> <li>• Dispense de l'éducation pour répondre aux limites physiques.</li> <li>• Réfère les patients/clients à un praticien approprié lorsque leurs besoins émotionnels et sociaux dépassent le champ d'exercice de la profession.</li> </ul>
	12.2.3 Fournir des soins d'une manière centrée sur le patient/client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermine les objectifs visuels du patient/client.</li> <li>• Respecte la sensibilité et l'impact émotif de la vision réduite sur le patient/client.</li> <li>• Adapte l'éducation du patient/client pour répondre aux besoins des patients/clients souffrant de vision réduite.</li> <li>• Comprend les usages variés des aides pour la vision réduite.</li> <li>• Demeure au courant des nouvelles technologies.</li> </ul>
<b>12.3 Recommander l' /les appareil(s) pour vision réduite approprié(s) et exécuter un plan de soins continus.</b>	12.3.1 Utiliser les dernières technologies pour dispenser des appareils de base pour la vision réduite qu'ils soient optiques et non-optiques pour atteindre une vision optimale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prédit la puissance de grossissement optimal en établissant les distances de travail requises sur la base des besoins professionnels et non professionnels.</li> <li>• Convertit le calcul des valeurs dioptriques à la puissance de grossissement.</li> </ul>

12.3.2 Mettre en œuvre un plan de soins continus centré sur le patient/client.

- Collabore avec le patient/client et la personne soignante pour établir un plan de soins continus.
- Établit des objectifs réalistes et un calendrier approprié pour les rendez-vous de suivi.